



## Société Française de Toxicologie Analytique

Convocation à l'Assemblée Générale

Judi 31 mars 2022 de 14h00 à 17h00

Espace Saint Martin - 199bis rue Saint Martin - 75003 Paris

<https://www.espacesaintmartin.com>

1. Adoption du compte-rendu de l'AG du 3 février 2021 (disponible sur le site [sfta.org](https://www.sfta.org) dans l'espace réservé aux membres : [https://www.sfta.org/img/uploads/2021/09/CR\\_AG\\_3\\_fevrier\\_2021.pdf](https://www.sfta.org/img/uploads/2021/09/CR_AG_3_fevrier_2021.pdf))
2. Rapport moral de la Présidente (Anne-Laure Pélissier-Alicot)
3. Rapport de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Adjoint (Hélène Eysseric, Bertrand Brunet)
4. Rapport du Trésorier (Guillaume Hoizey)
5. Rapport du Président du Conseil Scientifique (Jean-Claude Alvarez)
6. Rapport du Rédacteur en Chef de ToxAC (Pascal Kintz)
7. Rapport de la Responsable de la Régie et de la Responsable Adjointe (Laurence Labat, Anne-Sophie Lemaire-Hurtel)
9. Rapport du Responsable des EEQ et du Responsable accréditation EEQ (Luc Humbert, Nicolas Gambier)
10. Rapport du Responsable SFTA-Organisme de formation et DPC et de la Responsable Adjointe (Jean Michel Gaulier, Anne-Sophie Lemaire-Hurtel)
11. Rapport du Responsable des Jeunes Scientifiques (Nicolas Fabresse)
12. Rapport de la Responsable Journée à thème (Alice Ameline)
13. Rapport de la Responsable du Site Internet (Véronique Dumestre-Toulet)
14. Rapport du Responsable de la Communication (Amine Islam Larabi)
15. Rapport de la Responsable des Relations avec les Cliniciens (Françoise Penouil-Pucheu)
16. Rapport du Responsable Reconnaissance de compétences toxicologie médico-judiciaire (Patrick Mura)
17. Rapport du responsable relations avec la BLT (Alain Verstraete)
18. Prochains congrès de la SFTA
  - Versailles 2022 TIAFT et SFTA - 5 au 8 septembre (Jean-Claude Alvarez)
  - Strasbourg 2023 - 23 au 26 mai (Alice Ameline)
  - Dijon 2024 - 4 au 7 juin (Pascal Guérard)
19. Questions diverses

Pour la Présidente, Anne-Laure Pélissier-Alicot, la Secrétaire Générale, H. Eysseric.

**\*Vote** : seuls les membres à jour de leur cotisation 2022 peuvent voter. Chaque membre présent peut détenir au maximum 4 pouvoirs. En cas d'empêchement, merci de bien vouloir compléter ce pouvoir et le retourner avant le 29 mars 2022 à : Bertrand BRUNET, Secrétaire adjoint de la SFTA, CHU de Poitiers Laboratoire de Toxicologie et Pharmacocinétique - 2 Rue de la Milétrie, 86000 Poitiers, France [bertrand.brunet@chu-poitiers.fr](mailto:bertrand.brunet@chu-poitiers.fr)

✂

Pouvoir Assemblée Générale SFTA du 31 mars 2022 Paris

Nom Prénom .....

donne pouvoir à .....

Ecrire « Bon pour pouvoir » .....

Dater et Signer .....